

Directeur de Publication :
Brice PARINET

Coordonnées

Adresse postale (pour tout courrier)
B.P.90616

78053 SAINT-QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Adresse physique (pour s'y rendre)

District des Yvelines de Football
41, avenue des 3 Peuples

78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Téléphone : 01 80 92 80 20

Télécopie : 01 80 92 80 31

Mail : administration@dyf78.fff.fr

Horaires d'ouverture

LUNDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00
MARDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00
MERCREDI	9H00 - 12H30 14H00 - 17H00
JEUDI	9H00 - 12H30 14H00 - 17H00
VENDREDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00

Composition

ALEXANDRE, BAPTISTE, CLÉMENTINE,
FRANCK, KARIM, KÉVIN, LINDA, MARC
-ANTOINE, MICHÈLE, NICOLAS, SARAH
WILLIAM

Lignes directes DYF

Compétitions

Clémentine LUNT - 01 80 92 80 37

Arbitrage & Féminines

Marc-Antoine KELLER- 01 80 92 80 25

Discipline

Linda CHABANE : 01 80 92 80 21

Service civique

Sarah DEGAGE : 01-80-92-80-23

Linda CHABANE : 01 80 92 80 21

Dossiers FAFA

Comptabilité

Michèle COURTIN - 01 80 92 80 24

Règlements & Foot Animation

Alexandre OGEREAU - 01 80 92 80 22

LA TECHNIQUE

Franck BARDET - 01 80 92 80 30

Karim CHOUIKA - 01 80 92 80 27

Kévin HUE - 01 80 92 80 29

Nicolas TEXIER - 01 80 92 80 28



JOURNAL NUMERIQUE OFFICIEL

Mercredi 28 août 2024

<http://dyf78.fff.fr>

SOMMAIRE

INFORMATIONS DIVERSES	2-5
COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS	6-8
COMMISSION FOOTBALL ANIMATION	8-9
COMMISSION DES FEMININES	9
COMMISSION DES TERRAINS & INSTALLATIONS SPORTIVES	9-10

L'ACTUALITE DE LA SEMAINE



Bloquez dès à présent
le Samedi 28 septembre 2024
dans votre



Plus d'informations....

Prochainement!



Yvelines
Le Département

Vos effectifs des catégories VETERANS et SENIORS sont bien fournis....

mais pas assez pour créer de nouvelles équipes ?

Pensez à la catégorie "CDM"

CHAMPIONNAT DU DIMANCHE MATIN



Et

ENGAGEZ VITE une équipe avec vos
VETERANS et SENIORS motivés par le challenge !!!

MESSAGE AUX PRÉSIDENTS DES CLUBS DU DYF



RECHERCHE SERVICES CIVIQUES



DES CLUBS SONT À LA RECHERCHE DE VOLONTAIRES ! 



**PROGRAMME EDUCATIF
FÉDÉRAL**



**LA PROMOTION DU
FOOTBALL FEMININ**



**RÉGION
HOUDANAISE FC
3 VOLONTAIRES**



**VERNEUIL
S/SEINE US
1 VOLONTAIRE**



**RC 78 NEAUPHLE -
PONTCHARTRAIN
1 VOLONTAIRE**



**VERNEUIL
S/SEINE US
1 VOLONTAIRE**



**RC 78 NEAUPHLE -
PONTCHARTRAIN
1 VOLONTAIRE**



Si vous êtes intéressés, vous trouverez les informations complémentaires sur les liens de la publication .

Des questions ?

☎ 01 80 92 80 37

@administrationedyf78.fff.fr



BESOIN D'UNE PERSONNE ACTIVE ET IMPLIQUÉE DANS VOTRE CLUB ?

OPTEZ POUR UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE !



Le District des Yvelines de Football a un agrément collectif depuis 2022 permettant aux clubs Yvelinois de profiter d'un ou plusieurs volontaire.s en services civique.

Pour la saison 2024 / 2025, **60 places sont disponibles.**

Un contrat de 8 mois en 24 ou 35h par semaine sur l'une des 4 missions suivantes :

« *Sensibilisation contre les incivilités et la violence sportive dans le football Yvelinois* »

« *Développer l'accompagnement scolaire en complément de la pratique sportive* »

« *Promotion de la Mixité dans le football et développement du football Féminin* »

« *Sensibiliser sur le volet social, éducatif et citoyen du football (Programme Éducatif Fédéral)* »

Les documents nécessaires à l'inscription ont été envoyés sur les boites mails officielles des clubs.



Pour plus d'informations contactez-nous :

- Par mail : administration@dyf78.fff.fr
- Par téléphone :
 - Clémentine : 01.80.92.80.37
 - Linda : 01.80.92.80.21
 - Sarah : 01.80.92.80.23



Information du Préfet des Yvelines

Le département des Yvelines accueillera plus d'une dizaine d'épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Pendant cette période, allant du 27 juillet au 11 août puis du 29 août au 7 septembre, le trafic routier et les lignes de transports en commun seront perturbés, en particulier autour des sites olympiques et des parcours des épreuves sur route.

Les services de l'État, en lien avec Paris 2024 et l'ensemble des acteurs locaux, travaillent pour réduire cet impact et faire en sorte que les activités commerciales, sociales et culturelles continuent de façon satisfaisante au cours de l'été.

Le flyer, ([cliquer ici](#)), élaboré par le service communication de la préfecture des Yvelines en collaboration avec le ministère des Transports, présente de manière synthétique les principaux impacts à prévoir dans le département. Nous vous remercions par avance de diffuser ce document dans vos réseaux afin que les informations qu'il contient parviennent au plus grand nombre d'habitants et d'acteurs du territoire.

Nous vous informons également que la plateforme de délivrance des laissez-passer aux périmètres rouges pendant les jours de compétition est désormais accessible au lien suivant : www.pass-jeux.gouv.fr. Seuls les usagers désireux d'entrer en véhicule motorisé dans ces zones situées aux abords des sites de compétition, sont concernés par la demande d'un "Pass Jeux". Les piétons et les cyclistes peuvent librement y circuler. Par ailleurs, l'obtention d'un "Pass Jeux" n'est pas requise dans le cadre des courses sur route.

Toutes les demandes de "Pass Jeux" concernant des sites olympiques du département seront traitées localement par les services de la préfecture des Yvelines.

Enfin, nous vous rappelons que le site internet <https://anticiperlesjeux.gouv.fr> recense les restrictions de circulation, les impacts sur les transports en commun et livre des conseils aux usagers franciliens afin de préparer leurs déplacements pendant la période des Jeux. Le site intègre plusieurs pages spécifiques aux sites de compétition yvelinois. Une carte interactive est également disponible sur ce site afin de vérifier si une adresse se trouve dans un périmètre rouge.

Pour toute question relative aux impacts des Jeux Olympiques et Paralympiques dans les Yvelines ou sur la délivrance des "Pass Jeux", nous vous remercions d'adresser un mail à l'adresse suivante : www.pref-jop78@yvelines.gouv.fr

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 26/08/24

Présents : MM. P. GUILLEBAUX (CD), J.P. LEDUC (Président), R. PANARIELLO

Absents excusés : MME RUPERT, L. JOUBERT (Vice Président),

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

La commission demande aux clubs de vérifier leurs calendriers et d'anticiper le plus possible les éventuelles demandes de changement d'horaires, de report de match et d'informer le District des manifestations impliquant des reports de matches

DEMANDES DE CHANGEMENT DE POULE

SENIORS

D4B

Demande de VIROFLAY USM pour changer de poule, compte tenu des distances géographiques.

La Commission ne peut donner suite à votre demande, les poules étant publiées depuis le mois de juillet.

Pour votre information, c'est un équilibrage des montants (dont vous faite partie) qui explique votre affectation en poule B).

DEMANDES DE MODIFICATION D'ALTERNANCE

D4A

Demande du club de MAULOISE US pour rectifier son alternance avec l'équipe de MEZIERES avec laquelle il est en entente.

La Commission vous informe dans un premier temps que vous n'avez pas fait la demande d'alternance sur la plateforme DYF dédiée à ce type de demande.

Néanmoins, après étude de celle-ci, une possibilité existe. La Commission inverse les calendriers de MEZIERES avec l'équipe du GUERVILLE ARNOUVILLE AS.

VETERANS

D2A

Demande de MONTESSON US pour rectifier son alternance.

La Commission vous informe dans un premier temps que vous n'avez pas fait la demande d'alternance sur la plateforme DYF dédiée à ce type de demande.

Néanmoins, après étude de celle-ci, une possibilité existe. La Commission inverse donc votre calendrier avec l'équipe du MANTOIS 78 FC

D3B

Demande de HOUDANAISE REGION FC pour rectifier son alternance.
La Commission vous informe dans un premier temps que vous n'avez pas fait la demande d'alternance sur la plateforme DYF dédiée à ce type de demande.

Néanmoins, après étude de celle-ci, une possibilité existe. La Commission inverse donc votre calendrier avec l'équipe de MONTFORT FC.

D4A

Demande de VAUXOISE ES pour rectifier son alternance, avec son équipe +45 ans évoluant dans le 95.

La Commission vous informe dans un premier temps que vous n'avez pas fait la demande d'alternance sur la plateforme DYF dédiée à ce type de demande, et que vous n'avez pas fait la demande de participation dans le District du 95.

Néanmoins, après étude de celle-ci, une possibilité existe. La Commission inverse donc votre calendrier avec l'équipe des ANCIENS DU MANTOIS.

Elle est dans l'attente de votre demande pour évoluer dans le 95.

U14

HOUDANAISE REGION FC

Demande de HOUDANAISE REGION FC pour rectifier son alternance.
La Commission attend votre retour sur cette situation suite au refus de votre dérogation horaire pour vos U15.

ENGAGEMENTS SENIORS

D5A

Ajout des équipes suivantes :
SPORTS LOISIRS CULTURE MORAINVILLIERS 1
HARDRICOURT US 3

La poule passe à 12 équipes

D5E

Forfait général de ST ARNOULT FC 1

VETERANS

D5

Engagement de MAISONS LAFFITTE FC & MESNIL ST DENIS AS 3.
La Commission intégrera ces équipes mais attend d'autres changements (ajout, suppression, etc) pour n'effectuer qu'une modification globale prochainement.

D5A

Forfait général de JUZIERS FC 1 & MEULAN CN 2

U18

D3A

Forfait général de TRIEL AC 1.

D3B

Forfait général de ACHERES JEUNESSE 1

U16

D4C

Forfait général de FONTENAY FLEURY FC 2

U14

D4

Engagement de VILLIERS LE MAHIEU AS 1 & VESINET SCI 1.
La Commission intégrera ces équipes mais attend d'autres changements (ajout, suppression, etc) pour n'effectuer qu'une modification globale prochainement.

FORFAIT GENERAL

Avant le début des compétitions
(31€ - Annexe 2 du Règlement Sportif du DYF)

SENIORS

D5-E ST ARNOULT FC 78 1

VETERANS

D5-A JUZIERS FC 31
MEULAN CN 32

U18

D3-A A.S.J.A. 21
TRIEL AC 21

U16

D4-C F.C.F.F. 22

DEMANDES DE MODIFICATIONS ANNUELLES

527993 ETANG ST NOM ES

Demande du club de changer l'horaire des Séniors D5-D pour jouer à 16h, compte tenu de l'occupation des vestiaires.

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.

527759 AS BUCHELOISE

Demande du club de changer l'horaire des U16 D3 pour jouer à 11h compte tenu de l'occupation des terrains.

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.

Pour les autres catégories, la Commission ne peut répondre à votre demande sans avoir connaissance des créneaux qui vous sont attribués.

552332 MAISONS-LAFFITTE F.C.

Demande du club de changer l'horaire des U15 pour jouer à 17h30 compte tenu de l'occupation des terrains.

Compte tenu de l'heure tardive demandée pour des jeunes, la Commission vous demande d'étudier une alternance avec vos U12/U13.

L'horaire principal de 14h est donc maintenu (horaire dérogatoire = 16h).

Transmis à la Commission Football Animation.

542563 LE CHESNAY 78 FC

Demande de changements d'horaires en raison d'un terrain en travaux :

- Vétérans D3 et D4 à 9h
- U16 D4-C à 11h
- U18 D2-B à 11h
- Séniors D4-B à 13h

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.

537683 HARDRICOURT US

Demande du club de changer l'horaire des Séniors D5 pour jouer à 17h en raison de l'occupation du terrain.

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.

529719 CHANTELOUP LES VIGNES US

Demande du club de changer l'horaire et le jour des U15 pour jouer le Dimanche à 13H30 en raison de l'occupation des terrains.

La Commission ne peut accéder à votre demande et vous invite à voir au fur et à mesure avec vos adversaires si ils peuvent donner leur accord.

542759 REGION HOUDANAISE FC

Demande du club de changer l'horaire U15 pour jouer à 17H30 en raison de l'occupation des terrains.

Compte tenu de l'horaire tardif demandé pour des jeunes, la Commission ne peut accéder à votre demande et vous invite à voir au fur et à mesure avec vos adversaires si ils peuvent donner leur accord.

L'horaire principal de 14h est donc maintenu (horaire dérogatoire = 16h).

526858 BAILLY NOISY SFC

Demande de changements d'horaires en raison de travaux d'un futur bâtiment (nombre de vestiaires limité) :

- U16 D3-C à 11h
- U18 D3-C à 11h

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.

DEMANDES

SENIORS

D2-A DU 22/09/2024

28219134 AS BUCHELOISE 1 / PLAISIROIS FO 1

Demande de BUCHELOISE pour jouer à 17h en raison de l'occupation des terrains.

La Commission donne son accord.

D3-B DU 06/10/2024

28219481 MAISONS-LAFFITTE FC 1 / MAULOISE US 1

Demande de Maisons Laffitte pour inverser le match en raison de la fermeture du terrain suite à une course dans la ville.

La Commission est en attente de l'arrêté municipal.

En attente de l'accord écrit de MAULOISE.

VETERANS

D2-A DU 06/10/2024

28231423 MAISONS-LAFFITTE FC 31 / TRIEL AC 31

Demande de Maisons Laffitte pour inverser le match en raison de la fermeture du terrain suite à une course dans la ville.

Refus de Triel en raison de l'occupation des terrains.

La Commission est en attente de l'arrêté municipal.

D4-B DU 22/09/2024

28248657 MAURECOURT FC 31 / CROISSY US 32

Demande de MAURECOURT pour inverser le match en raison d'un évènement dans la ville (arrêté municipal reçu).

Accord écrit de CROISSY.

La Commission donne son accord.

U16

D3-B DU 06/10/2024

28253664 MAISONS LAFFITTE FC 21 / PLAISIROIS FO 22

Demande de Maisons Laffitte pour inverser le match en raison de la fermeture du terrain suite à une course dans la ville.

La Commission est en attente de l'arrêté municipal.

En attente de l'accord écrit de PLAISIROIS.

ENGAGEMENTS SENIORS F À 11

Voici un récapitulatif des clubs engagés pour la saison 2024-2025 :

En attente de confirmation :

- CHANTELOUP LES V. US 1 : 18h
- ELANCOURT OSC 1 : 18h
- MAURECOURT FC 1 : 17h30
- MUREAUX OFC LES 1 : 17h30
- RAMBOUILLET YVELINES FC 1 : 18h
- ROSNY SUR SEINE CSM 1 : 16h
- ST ARNOULT FC 78 1 : 16h
- VELIZY ASC 1 : 16h

CDM D2

IL EST ENCORE TEMPS DE VOUS ENGAGER !

Voici un récapitulatif des clubs engagés pour la saison 2024-2025 :

- CARRIERES GRESILLONS 5 & 6
- DAMMARTIN EN SERVE AS 5

- GUYANCOURT ES 5
- HOUDANAISE REGION FC 5
- SATROUVILLE ES 5

CRITERIUM DU LUNDI SOIR

Voici un récapitulatif des clubs engagés pour la saison 2024-2025 :

- BAILLY NOISY SFC 1 : 20h30
- OVILLOISE 1 et 2 : 20h30
- SARTROUVILLE FC 1 : 20h30
- VOISINS FC À L'ANCIENNE 1 : 20h45

En attente de confirmation :

- ACHERES FC 1 : 20h30
- CROISSY US 1 : 20h15
- GUYANCOURT ES : 20h15
- MAUREPAS AS 1 : 20h30

FUTSAL

Voici un récapitulatif des clubs engagés en D1 pour la saison 2024-2025 :

- ASSOCIATION TOUSSUS FC 1 : Jeudi à 21h
- ANDRESY FUTSAL AS 1 : Jeudi à 21h15
- CBPS 1 : Jeudi à 21h15
- CHATOU FC 1 : Jeudi à 21h
- JEUNESSE D'ACHERES AS 1 : Samedi à 20h
- JOUARS PONTCHARTRAIN : Mardi à 21h30
- LA TOILE : Samedi à 20h30
- LES MUREAUX OFC 1 : **jour et horaire à définir**
- LE PERRAY FOOTBALL ES : Mardi à 21h15
- MONTESSON US 1 : Samedi à 9h30
- TRAPPES EN YVELINES FUTSAL : Lundi à 21h

FOOT LOISIR + 45 ANS À 8

Voici un récapitulatif des clubs engagés pour la saison 2024-2025 :

En attente de confirmation (jour et horaire) :

- BONNIERES FRENEUSE FC : Vendredi
- BREVAL LONGNES FC : Mercredi
- ECQUEVILLY EFC

- JUZIERS F.C. : Vendredi
- MAULOISE US : Lundi
- MEULAN CN : Vendredi
- PERRAY FOOT E.S. : Jeudi
- PORCHEVILLE FC : 20h30
- REGION HOUDANAISE F.C. : 20h30
- ROSNY S/SEINE CSM : Jeudi à 20h30
- TREMBLAY SUR MAULDRE F.C. : 20h
- VILLENES ORGEVAL FC : Samedi
- VILLEPREUX FC : Lundi

TIRAGE COUPES

SENIORS CY

Le tirage a eu lieu lors de la Commission du Lundi 26 août 2024.
Vous pouvez y accéder [en cliquant ici](#).

COMMISSION DU FOOTBALL ANIMATION

Réunion restreinte du 26 août 2024

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

ENGAGEMENTS 2024/2025

PLATEAUX U6-U9

Les engagements pour les premiers plateaux de la saison sont désormais disponible sur la plateforme habituelle.
Pour vous connecter avec votre compte responsable, [cliquez ici](#)
Inscriptions possibles jusqu'au dimanche 8 septembre.

PLATEAUX ESPOIRS U8-U9

Les engagements pour les plateaux Espoirs U8-U9 est en cours et le resteront jusqu'au dimanche 8 septembre.
Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

CHALLENGE AUTOMNE U10-U13

Pour vous inscrire aux journées de Challenge d'Automne qui se dérouleront du samedi 21 septembre au 12 octobre, [cliquez ici](#).
Inscriptions possibles jusqu'au dimanche 8 septembre.

CRITERIUM ESPOIRS U10-U11

Voici l'état des engagements sur le Critérium Espoirs U10-U11

Engagement validé

1. AUBERGENVILLE FC
2. BAILLY NOISY SFC
3. BOUGIVAL FOOT
4. CHATOU AS
5. CHESNAY 78 FC
6. CONFLANS FC
7. CROISSY US
8. ELANCOURT OSC
9. EPONE USBS
10. FEUCHEROLLES USA
11. GUYANCOURT ES
12. HOUDANAISE REGION FC
13. HOUILLES AC
14. MANTOIS 78 FC
15. MAUREPAS AS
16. MARLY LE ROI US
17. MESNIL ST DENIS AS
18. MONTIGNY LE BX AS
19. PECQ US
20. PLAISIROIS FO
21. RAMBOUILLET FC
22. ROSNY CSM
23. SARTROUVILLE ES
24. ST GERMAIN FC
25. VERSAILLES 78 FC
26. VILLENES ORGEVAL FC
27. VOISINS FC

Engagement en attente de validation - défaut d'encadrement

1. CARRIERES S/S US
2. CELLOIS CS
3. FONTENAY FLEURY FC
4. FONTENAY ST PÈRE AS
5. FOURQUEUX AS
6. MONTESSON US
7. NEAUPHLE PONT. RC 78
8. POISSY FC
9. VERNEUIL ENTENTE

Ces clubs ont jusqu'au dimanche 1er septembre pour actualiser leur encadrement

Engagement en attente - Audition par la Commission

1. CARRIERES GRESILLONS AS

La Commission souhaite auditionner le lundi 2 septembre à 18h00, les responsables du club afin de discuter du projet au sein du club.

2. LIMAY ALJ

La Commission souhaite auditionner le lundi 2 septembre à 18h30, les responsables du club afin de discuter du projet au sein du club.

Club présent en 2023/2024 non engagé à ce jour

1. ACHERES FC
2. CHANTELOUP US
3. CLAYES S/BOIS USM

4. MUREAUX OFC
5. TRAPPES ES
6. VELIZY ASC

Ces clubs ont jusqu'au dimanche 1er septembre pour s'inscrire.

CRITERIUM ESPOIRS U12

Voici l'état des engagements sur le Critérium Espoirs U10-U11

Engagement validé

1. AUBERGENVILLE FC
2. BAILLY NOISY SFC
3. BOUGIVAL FOOT
4. CARRIERES S/S US
5. CELLOIS CS
6. CHATOU AS
7. CROISSY US
8. ECQUEVILLY EFC
9. ELANCOURT OSC
10. EPONE USBS
11. FEUCHEROLLES USA
12. FONTENAY FLEURY FC
13. GUYANCOURT ES
14. HOUDANAISE REGION FC
15. LIMAY ALJ
16. MAGNY 78 FC
17. MANTOIS 78 FC
18. MARLY LE ROI US
19. MESNIL ST DENIS AS
20. MONTFORT USY
21. MONTIGNY LE BX AS
22. NEAUPHLE PONT. RC 78
23. PARIS SAINT GERMAIN FC
24. PECQ US
25. POISSY FC
26. ROSNY CSM
27. SARTROUVILLE ES
28. ST GERMAIN FC
29. VERNEUIL ENTENTE
30. VERSAILLES 78 FC
31. VILLENES ORGEVAL FC
32. VILLEPREUX FC
33. VIROFLAY USM
34. VOISINS FC

Engagement en attente de validation - défaut d'encadrement

1. BONNIERES FRENEUSE FC
2. MONTESSON US
3. RAMBOUILLET FC
4. ST ARNOULT FC

Ces clubs ont jusqu'au dimanche 1er septembre pour actualiser leur encadrement

Engagement en attente - Audition par la Commission

1. CARRIERES GRESILLONS AS

La Commission souhaite auditionner le lundi 2 septembre à 18h00, les responsables du club afin de discuter du projet au sein du club.

2. LIMAY ALJ

La Commission souhaite auditionner le lundi 2 septembre à 18h30, les responsables du club afin de discuter du projet au sein du club.

Club présent en 2023/2024 non engagé à ce jour

1. ACHERES FC
2. BREVAL LONGNES FC
3. CHANTELOUP US
4. CLAYES S/BOIS USM
5. CONFLANS FC
6. FOURQUEUX AS
7. HOUILLES AC
8. MUREAUX OFC
9. PLAISIROIS FO
10. TRAPPES ES
11. VELIZY ASC

Ces clubs ont jusqu'au dimanche 1er septembre pour s'inscrire.

CRITERIUM ESPOIRS U13

Voici l'état des engagements sur le Critérium Espoirs U13

Engagement validé

1. AUBERGENVILLE FC
2. BAILLY NOISY SFC
3. BOUGIVAL FOOT
4. CARRIERES S/S US
5. CHATOU AS
6. CROISSY US
7. ECQUEVILLY EFC
8. ELANCOURT OSC
9. EPONE USBS
10. GUYANCOURT ES
11. LIMAY ALJ
12. MAGNY 78 FC
13. MANTOIS 78 FC
14. MONTFORT USY
15. MONTIGNY LE BX AS
16. PARIS SAINT GERMAIN FC
17. PECQ US
18. POISSY FC
19. ROSNY CSM
20. SARTROUVILLE ES
21. ST GERMAIN FC
22. VERNEUIL ENTENTE
23. VERSAILLES 78 FC
24. VILLENES ORGEVAL FC
25. VIROFLAY USM

Engagement en attente de validation - défaut d'encadrement

1. BONNIERES FRENEUSE FC
2. MONTESS ON US
3. RAMBOUILLET FC
4. ST ARNOULT FC

Ces clubs ont jusqu'au dimanche 1er septembre pour actualiser leur encadrement

Engagement en attente - Audition par la Commission

1. CARRIERES GRESILLONS AS

La Commission souhaite auditionner le lundi 2 septembre à 18h00, les responsables du club afin de discuter du projet au sein du club.

2. LIMAY ALJ

La Commission souhaite auditionner le lundi 2 septembre à 18h30, les responsables du club afin de discuter du projet au sein du club.

Club présent en 2023/2024 non engagé à ce jour

1. ACHERES FC
2. BREVAL LONGNES FC
3. CHANTELOUP US
4. CLAYES S/BOIS USM
5. CONFLANS FC
6. FOURQUEUX AS
7. HOUILLES AC
8. MUREAUX OFC
9. PLAISIROIS FO
10. TRAPPES ES
11. VELIZY ASC

Ces clubs ont jusqu'au dimanche 1er septembre pour s'inscrire.

COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ

Commission du 26 août 2024

Présents : Francis DUPRE (Président), Dorette ELANGUE ETEME (Vice Présidente), Yvane JONNAIS (Vice Présidente), Oury SY, Claude KALENDERIAN

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

CALENDRIER

Le calendrier du football féminin est disponible.

Pour le consulter, [cliquez ici](#)

RÉUNIONS DE DÉBUT DE SAISON

2 réunions au programme :

Mercredi 11 septembre 2024 : Réunion générale de présentation de l'offre de pratique pour le football féminin, les spécificités et nouveautés de cette saison.

Judi 19 septembre 2024 : Réunion des référents techniques pour les catégories U6F à U13F.

FILLOFOOT (U6F / U9F)

Les engagements pour les plateaux Fillofoot (pour les catégories U7F et U9F) sont ouverts jusqu'au 15 septembre 2024 via l'application Foot Animation et Loisir, accessible depuis Footclubs.

FOOT A 5

Les engagements pour les plateaux U11F à 5 sont ouverts jusqu'au 15 septembre 2024 via l'application Foot Animation et Loisir, accessible depuis Footclubs.

Si vous souhaitez effectuer des plateaux de foot à 5 pour les autres catégories, nous vous remercions de nous en faire la demande par mail.

ENGAGEMENTS

L'engagement d'équipes pour les critères féminins (U11F à 8, U13F à 8, U15F à 8, U18F à 8 et Séniors F à 8) reste possible jusqu'au 1er septembre 2024 via la plateforme : <http://applications.dyf78.fr/engagements>.

La liste des engagements est disponible en [cliquant ici](#)

COMMISSION DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

COMMISSION RESTREINTE DU 26/08/2024

EXTRAIT DU PV DE LIGUE

CLASSEMENT DES INSTALLATIONS

CONFIRMATION DE CLASSEMENTS

CONFLANS SAINTE HONORINE – STADE LEON BIANCOTTO N°1 – NNI 781720101

Cette installation sportive est classée T4 SYN jusqu'au 07/09/2024.

Installation visitée par M. DJELLAL membre de la C.R.T.I.S., le 10/07/2024.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T4 SYN du 02/07/2024 et des documents transmis :

- Rapport de visite du 10/07/2024
- Test insitu du 25/10/2020
- A.O.P.
- Plan de l'aire de jeu et des vestiaires

Elle rappelle que lorsque l'aire de jeu est entourée par une piste d'athlétisme délimitée par une bordure ou un dalot formant lice, ceux-ci doivent être démontables aux angles de l'aire de jeu afin que soit respectée la zone de sécurité de 2,50 m.

Le revêtement de la piste d'athlétisme peut être recouvert, dans ces angles par une plaque de gazon synthétique ou similaire délimitant les 2,50 m.

Dans tous les cas, il n'existe aucune rupture de niveau avec l'aire de jeu et la surface doit offrir les mêmes qualités de sol que la zone de sécurité (Art. 3.6).

Elle rappelle également la nécessité de mettre en place une protection au pied des bancs de touche joueur / délégué.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement de cette installation en Niveau T4 SYN jusqu'au 07/09/2034.

CLASSEMENTS ECLAIRAGES

POISSY – STADE LEO LAGRANGE N°1 – NNI 784980101

L'éclairage de cette installation sportive est classé E4 jusqu'au 24/11/2023.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S.

La C.R.T.I.S. prend connaissance d'un éclairage en IM et de la demande de classement en niveau E4. Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 392 Lux
- Rapport Emin/Emaxi : 0.54
- Facteur d'uniformité : 0.71

La C.R.T.I.S. propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 18/07/2025

COMMISSION DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

EXTRAIT DU PV DE LIGUE

Réunion du 27 août 2024

CLASSEMENT DES INSTALLATIONS

VIROFLAY – STADE DES BERTISETTES N°1 – NNI 786860101

Cette installation sportive est classée T6 SYN jusqu'au 20/09/2024.

Installation visitée par M. LEDUC, membre de la C.D.T.I.S. du District des Yvelines, le 22/07/2024.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T6 SYN du 08/07/2024 et des documents transmis :

- Rapport de visite du 22/07/2024
- A.O.P.
- Plans de l'aire de jeu et des vestiaires
- Tests in situ

Il est constaté une non-conformité majeure concernant les zones de sécurité côté droit du terrain avec une distance de 2,20m entre la ligne de but et le grillage.

L'article 3.3 du règlement des terrains et installations sportives indique que « pour tous les niveaux de classement, une zone d'une largeur de 2.50 m minimum en périphérie de toute l'aire de jeu est obligatoire. ».

Pour respecter la zone de sécurité obligatoire, il est demandé de mettre le grillage de protection à 2,50 m de la ligne de but.

Au regard des éléments transmis et de la non-conformité majeure constatée, cette installation ne peut pas être classée en l'état.

La C.R.T.I.S. demande au propriétaire de l'installation de procéder à la mise en conformité de l'installation sportive et de la prévenir lorsque le nécessaire aura été fait.

Les compétitions officielles sur cette installation sportive sont interdites.

JOUARS-PONTCHARTRAIN – COMPLEXE SPORTIF DE LA BONDE N°1 – NNI 783210101

Cette installation sportive est classée T4SYN jusqu'au 18/09/2031.

Installation visitée par M. LEDUC, membre de la C.D.T.I.S. du District des Yvelines, le 19/07/2024, suite à un renouvellement de la moquette synthétique.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T4 SYN du 11/07/2024 et des documents transmis :

- Rapport de visite du 19/07/2024
- A.O.P.
- Plans de masse, de l'aire de jeu et des vestiaires
Tests in situ du 09/04/2024

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T4 SYN jusqu'au 27/08/2034.

ECQUEVILLY – COMPLEXE SPORTIF DES MOTELLES N°2 – NNI 780600102

Cette installation sportive était classée T4 SYN jusqu'au 21/02/2024.

Installation visitée par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S., le 12/07/2024.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T4 SYN du 17/07/2024 et des documents transmis :

Rapport de visite du 12/07/2024

Les non-conformités mineures suivantes sont constatées :

- Buts et filets en mauvais état + perpendicularité des buts à revoir ;
- La hauteur des buts doit être de 2,44m (2.40m constaté sur les 2 buts) ;
- L'insert des poteaux de corner doit être à l'intérieur du tracé ;

Main courante dégradée par endroit ;

La Commission constate l'absence des documents suivants :

- A.O.P. ou attestation administrative de capacité ;
- Plan de masse, de l'aire de jeu et des vestiaires ;
- Tests in situ périodique ;

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. demande au propriétaire des installations sportives de lui transmettre les documents et de lever les non-conformités constatées pour classer l'installation.

Les compétitions officielles sur cette installation sportive sont interdites.

PORCHEVILLE - STADE MUNICIPAL 2 - NNI 785010102

Reprise de dossier.

Cette installation était classée T6 SYN PROV jusqu'au 09/04/2024 dans l'attente de réception des test in situ.

La Commission accuse réception des tests in situ en date du 23/11/2023 et propose un classement en niveau T6 SYN jusqu'au 14/12/2033.